

COVOITURAGE ORGANISÉ **Mobigo** Comment ça marche ?

Mobigo covoiturage organisé
Une application mobile

DISPONIBLE
SUR ANDROID



DISPONIBLE
EN 2020 SUR



CONDUCTEUR

- 1 Je télécharge l'application mobile.
- 2 Je m'inscris et je crée mon profil conducteur :
Caractéristiques du véhicule.
Renseignements bancaires (pour l'indemnisation).
- 3 Je définis
mon trajet, mes horaires, mon calendrier.
- 4 L'application crée mon trajet en ligne et la propose
aux futurs passagers: arrêts et horaires.
- 5 Mes trajets planifiés seront accessibles
aux passagers désirant réserver. Une fois parti :
 - Les passagers connaîtront mon heure
de passage en temps réel.
 - Les passagers verront mon véhicule
se déplacer sur la carte.
- 6 Je valide ou je mets en attente les demandes.



PASSAGER

- 1 Je télécharge l'application mobile.
- 2 Je m'inscris et je crée mon profil passager.
- 3 J'achète mes titres et crédite mon compte :
1,50€ par trajet ou par carnet.
- 4 Je recherche une ligne et l'itinéraire
qui me conviennent.
- 5 Je réserve ma place dans la voiture :
 - Aller et/ou retour
 - Arrêt et horaire
- 6 J'accuse réception de ma réservation
ou de ma mise en attente.

Suivi en temps réel dans l'application du déplacement du véhicule et de la localisation du passager.
Validation de l'embarquement par QR code entre conducteur et passager.

Le conducteur est indemnisé* par virement chaque mois
selon une grille de montants définis en fonction
de la distance parcourue et du nombre de passagers transportés.
La Région contribue à cette indemnisation

😊 Il bénéficie d'une double indemnisation
lorsqu'il effectue le trajet
+ un bonus par passager transporté

*La Région contribue par convention à cette indemnisation

1,50€, c'est le coût pour le passager
par trajet soit le même prix qu'un trajet
en car régional sur le réseau Mobigo.

L'application **Mobigo covoiturage organisé** est un module de
l'application **Mobigo** et permet de combiner les autres moyens
de transport, trains et cars, avec le covoiturage organisé.